



SAISON 2025 - 2026

L'omnisports fait sa rentrée !
Avec ma licence ASPTT PREMIUM,
je pratique selon mes envies

ASPTT MONT DE MARSAN

Pilates



L'ASPTT Mont de Marsan, c'est :
1 club « ouvert à tous »



1 adhésion unique à l'ASPTT pour ses 23 activités

Tarifs 2025 - 2026 (pour l'année)

Adulte Pour 1 cours 168 € - 2 cours 209 €

Questionnaire de santé à consulter obligatoirement avant la pratique





1 adhésion unique pour ses 23 activités

Tarifs 2025 - 2026 (pour l'année)

Adulte 106 € - Enfant 73 €

+ participation complémentaire

ACTIVITÉS	PARTICIPATION COMPLÉMENTAIRE (pour l'année)
Animation Badminton Cyclotourisme Hockey Roller Pêche Pétanque Photographie Pickleball Quilles Randonnée Roller Tennis de table	0€
Danse	1 danse à partir de 61€ 3 danses et plus : gratuit
Gym d'entretien	1 cours / semaine : 35€ 2 cours / semaine : 50€
Gym santé	1 cours / semaine : 35€
KidiSport (3 à 6 ans) KidiSport+ (6 à 9 ans)	1 cours / semaine : 92€
Marche Nordique	1 cours / semaine : 40€
Pilâtes	1 cours / semaine : 62€ 2 cours / semaine : 103€
Stretching	1 cours / semaine : 35€ 2 cours / semaine : 50€
Tennis	1 cours / semaine : 50€
Yoga	1 cours / semaine : 62€ 2 cours / semaine : 103€
Zumba	1 cours / semaine : 56€

Pilates

Le **Pilates** à l'ASPTT de Mont de Marsan, s'adresse à un public **principalement adulte**.

Nous pratiquons au Dojo le :

Mardi : de 11h à 12h

Mercredi : de 11h30 à 12h30 **et** de 17h30 à 18h30

Vendredi : de 12h30 à 13h30

(cours hors vacances scolaires)



RENSEIGNEMENTS

Marie-France ZOMINY

Tel : 06 72 44 58 07

Email : gym-pilates-yoga.montdemarsan@asptt.com

Adresse : 396 chemin de Pémégan

40000 MONT DE MARSAN

L'ASPTT Mont de Marsan, c'est :

1 club « ouvert à tous »



ASPTT MONT-DE-MARSAN

CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies



Adresse : 396 chemin de Pémégan
40 000 MONT DE MARSAN

CONTACTEZ-NOUS

Tel : 05 58 75 12 12

Email : montdemarsan@asptt.com

Toutes les informations concernant nos activités sont à découvrir sur **notre site internet**

mont-de-marsan.asptt.com

